

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 29 JUIN 2021

L'ILR PRÉSENTE L'ÉTUDE DES TARIFS DES SERVICES INTERNET FIXE AU LUXEMBOURG - 2021

Le service Statistiques et Veille des Marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) publie au mois de juin l'étude des tarifs des services Internet fixe au Luxembourg. Le document reprend les tarifs des offres de services Internet fixe proposées par les prestataires de services de télécommunications sur le marché de détail luxembourgeois début 2021. Le consommateur dispose ainsi d'une synthèse de l'offre de services Internet fixe pour comparer les offres.

L'étude des tarifs des services Internet fixe au Luxembourg a pour objectif de présenter de manière synthétique et transparente les coûts des offres de services Internet fixe pour chacun des types de service préalablement définis par l'Institut. D'une année à l'autre, il est constaté que pour de nombreuses nouvelles offres, les volumes inclus dans les forfaits sont revus à la hausse.

Les résultats de l'étude sont établis suivant la méthodologie définie par l'Institut qui consiste à déterminer les coûts mensuels de chaque offre consultée pour les types de service définis, puis à sélectionner les deux offres les moins chères de chaque prestataire pour chacun de ces types. L'étude porte sur les offres de neuf prestataires ayant une couverture locale, régionale ou nationale et proposant les technologies xDSL, câble (CATV) et fibre optique.

L'étude présente les coûts des services Internet fixe suivant les combinaisons de services et la vitesse descendante déclarée par les prestataires. Les combinaisons suivantes ont été définies avec, pour chacune d'elles, trois niveaux de vitesse (= 100 Mbps, >100 Mbps et <1000 Mbps, = 1000 Mbps) : Single Play (Internet fixe), Dual Play (Internet fixe + Téléphonie fixe), Triple Play (Internet fixe + Téléphonie fixe + Télévision) et, le Quadruple Play incluant les services mobiles.

Le consommateur peut ainsi repérer sa combinaison de services Internet fixe et l'associer à la vitesse descendante qui l'intéresse afin de sélectionner l'offre qui correspond le mieux à ses besoins, tant en termes de services et surtout de coût mensuel calculé le plus intéressant. L'Institut rappelle au consommateur qu'il a le choix entre plusieurs offres de services de différents prestataires à des niveaux de coût mensuel comparables.

Les résultats reflètent la situation du marché de détail des services de télécommunications au début 2021, laquelle est susceptible d'évoluer rapidement étant donné le dynamisme du marché des

télécommunications. L'étude est précédée d'une synthèse des résultats obtenus suivant l'approche adoptée par l'Institut.

L'infographie présente un aperçu de la présente étude des coûts mensuels des offres de services Internet fixe.

Pour en savoir plus :

L'étude des tarifs des services Internet fixe peut être consultée sur le site de l'Institut :
<https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Rapports/Pages/default.aspx>

Voir également l'infographie y relatif : <https://web.ilr.lu/FR/ILR/Espace-presse/Infographies/Pages/default.aspx>

Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.